

Jean-Pierre SURRAULT, *Au temps des « Sociétés ».
Confréries, bachelleries, fêtes, loges maçonniques en Bas-
Berry au XVIII^e siècle*, préface de Claude Petitfrère

Paris, Librairie édition Guénégaud, 2000, 364 p.

Pierre-Yves Beaurepaire



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/4732>

DOI : 10.4000/ahrf.4732

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2003

Pagination : 171-173

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Pierre-Yves Beaurepaire, « Jean-Pierre SURRAULT, *Au temps des « Sociétés ». Confréries, bachelleries, fêtes, loges maçonniques en Bas-Berry au XVIII^e siècle*, préface de Claude Petitfrère », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 331 | janvier-mars 2003, mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/4732> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.4732>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

Tous droits réservés

Jean-Pierre SURRAULT, *Au temps des « Sociétés ». Confréries, bachelleries, fêtes, loges maçonniques en Bas-Berry au XVIII^e siècle*, préface de Claude Petitfrère

Paris, Librairie édition Guénégaud, 2000, 364 p.

Pierre-Yves Beaurepaire

- 1 *Au temps des « Sociétés »* est issu d'une thèse de doctorat préparée sous la direction de Claude Petitfrère et soutenue à l'Université François-Rabelais de Tours le 18 novembre 1998 sous le titre *Recherches sur la sociabilité en Bas-Berry (Indre) au XVIII^e siècle : confrérie, bachelleries, loges maçonniques*. Historien moderniste, Jean-Pierre Surrault enseigne au Centre universitaire de Châteauroux. L'ouvrage qu'il nous livre s'appuie sur une longue et minutieuse enquête de terrain, la mobilisation de gisements de sources nombreux mais très dispersés - le relevé des sources pp. 324-346 en témoigne. L'auteur a sillonné le Bas-Berry, fouillé consciencieusement les archives municipales, paroissiales et notariales, à la recherche d'indices concernant l'implantation confraternelle. Le résultat est impressionnant. Cette prospection intensive a en effet permis d'identifier 257 confréries pour 250 paroisses, auxquelles il faut ajouter un effectif de 51 confréries à l'existence probable. L'activité de 26 autres est plus hypothétique. L'auteur étudie ce maillage confraternel à partir des années 1680, tandis que s'enracine là réforme catholique et la piété tridentine, marquées par la création de confréries du Saint-Sacrement et du Rosaire, de charités, qui relaient les confréries traditionnelles - de métiers, saints paroissiaux et patronaux, intercesseurs et guérisseurs. Il poursuit sa recherche jusqu'aux années 1792-1794 et pousse même jusqu'à l'épisode dit de la « Vendée de Palluau » en ventôse an IV (mars 1796). Jean-Pierre Surrault cherche à vérifier l'hypothèse de Maurice Agulhon selon laquelle la densité confraternelle influe sur l'intensité des résistances à la Révolution, d'autant qu'il n'observe pas de repli des

confréries au cours du XVIII^e siècle. Il reconnaît d'ailleurs que la lecture et l'adhésion aux thèses de Maurice Agulhon sur *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, et de Nicole Pellegrin sur *Les bacheleries. Organisations et fêtes de la jeunesse dans le Centre-Ouest XVIII^e siècle* - J.-P. Surrault évoque une « révélation » (p. 10) - ont profondément influencé sa propre recherche et la rédaction d'*Au temps des « Sociétés »*.

- 2 L'auteur s'appuie sur un important travail cartographique pour montrer la relation très forte de l'encadrement confraternel avec l'encadrement paroissial et le caractère urbain de 48 % des confréries - pour une population du Bas-Berry urbaine à hauteur de 22 % en 1789. Il n'oublie pas pour autant que la qualité supérieure des sources urbaines pèse sur la distribution de l'effectif confraternel entre villes et campagnes, en gonflant la part des premières. Châteauroux, ville marquée par la Contre-réforme catholique, aligne 19 confréries pour 8 000 habitants en 1789. À Issoudun qui atteint les 10 000 habitants à la veille de la Révolution, elles sont 25, dont 13 liées aux métiers. Jean-Pierre Surrault montre de manière convaincante que les chapitres canoniaux soutiennent activement les confréries spirituelles. Il s'appuie notamment sur le cas de Châtillon, ville de trois mille habitants, dotée d'un chapitre et d'un présidial, dont les officiers participent activement à la vie confraternelle - la ville compte au moins six confréries. Constatant l'implantation géographique inégale et différenciée des confréries de type ancien (au nombre de 133) et nouveau (124), l'auteur y voit la traduction de tempéraments régionaux, insiste sur la notion de pays, et tente de délimiter des aires culturelles. L'exercice est difficile et malgré la recherche minutieuse d'indices, ces derniers restent ténus, d'où un risque de sollicitation excessive. Influencé par la lecture de Maurice Agulhon et l'idée d'un « tempérament méridional » propice à l'essor de la sociabilité volontaire, mais aussi par les travaux de Louis Pérouas, Jean-Pierre Surrault cherche à mettre en évidence les signes d'une « sociabilité méridionale » en Boischaut-Sud, limitrophe de la Marche et du Limousin. Au-delà, il estime que le Bas-Berry dans son ensemble, marque une frontière de sociabilité : les Pénitents en sont absents, les confréries du Rosaire sont moins nombreuses qu'en Creuse où la moitié des paroisses en compte une.
- 3 À l'étude des confréries, objet de la première et principale partie de l'ouvrage, Jean-Pierre Surrault ajoute l'étude « d'autres formes de sociabilité : des associations de jeunesse au rassemblement seigneurial ». L'aire des bacheleries étudiée par Nicole Pellegrin englobe le sud du Bas-Berry ; elle incite J.-P. Surrault à individualiser le Boischaut-Sud au fort « tempérament de pays ». L'auteur étudie avec précision des modes de rassemblement de la jeunesse et les relations de ces derniers aux pouvoirs, avant de s'intéresser aux nombreuses « assemblées » qui affirment et mettent en scène l'identité villageoise - le village désignant ici ce qu'on nomme ailleurs hameau. Il souligne également, notamment dans la vallée de l'Indre, la solidité de l'encadrement par la seigneurie et la prégnance de la sociabilité seigneuriale : versements de droits honorifiques, cérémonies à la fois festives, ludiques et contraignantes du « bœuf vielle » ou de la quintaine. On aurait aimé savoir dans cette deuxième partie si les habitants du Bas-Berry pratiquaient des jeux d'adresse comme le tir-coq ou le tir-oie et si en milieu urbain des nobles jeux de l'arc doublés de confréries de Saint-Sébastien, comme on en trouve dans les régions voisines, avaient complété l'offre de sociabilité.
- 4 Jean-Pierre Surrault a poussé son enquête hors du département de l'Indre pour rechercher les traces éventuelles d'instances de sociabilité des Lumières. Si la vie de société, ses réunions littéraires, théâtres et concerts amateurs semblent avoir laissé peu

de traces, en revanche l'auteur a repéré dans le fonds maçonnique du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, les dossiers des loges de Châteauroux, Argenton et Issoudun. Il souligne le caractère tardif de l'implantation de l'Art Royal en Berry, la modestie des effectifs - une vingtaine de membres par atelier - et le vivier restreint dont disposent des ateliers désireux de réunir entre pairs la *major et sanior pars* locale. Cette faiblesse apparente marque-t-elle un éventuel retard de la pénétration des Lumières dans l'espace considéré ? Je crois qu'il faut être très prudent sur le sujet. D'abord parce que les sources de la Bibliothèque nationale sont des sources administratives. Une loge est une assemblée de frères qui a fort bien pu se réunir et travailler pendant de longues années avant de solliciter une patente de l'obédience. L'exemple de Guéret, géographiquement proche, est tout à fait significatif. D'après les fonds parisiens, la ville ne se serait éveillée à la lumière qu'en 1786, avec la création de la loge des *Préjugés vaincus*, or en réalité l'official et curé de Guéret adresse à l'évêque de Limoges dès le 14 mai 1754 la « liste - d'une grande précision- des franc-maçons qui tiennent loge à Guéret chez M. de Madot lieutenant général ». Ensuite, on peut au XVIII^e siècle adhérer aux Lumières dévotes et être reçu franc-maçon. Les listes des dossiers de loges de la Bibliothèque nationale permettent au mieux une sociographie élémentaire des ateliers mais ne permettent pas de répondre aux vraies questions. Pourquoi devient-on franc-maçon ? Dans quel(s) but(s) ? Comme articule-t-on l'affiliation maçonnique avec son dispositif social et sociable ? Dans quelle mesure intervient-elle sur un espace et un réseau relationnels ? C'est tout l'enjeu des configurations chères à Norbert Elias. Jean-Pierre Surrault le sait bien. Et de souligner qu'il faudrait prolonger l'enquête en étudiant les protagonistes et les parcours individuels. Ici il faut remarquer que la bibliographie mise en œuvre par l'auteur - exhaustive pour le domaine régional et local, solide pour le cadre général - ne fait pas assez de place aux études récentes sur les réseaux sociaux et la sociabilité. Sans remettre en cause les acquis des travaux plus anciens - le caractère pionnier de *Pénitents et francs-maçons* fait parfois oublier que la première édition date de 1968 ; la thèse de Nicole Pellegrin a vingt ans, elles sont attentives aux trajectoires individuelles et à l'étude des espaces relationnels mouvants dans lesquelles elles s'inscrivent. Si elles n'évacuent pas l'environnement et l'influence des comportements de groupe, elles restituent l'autonomie relative de l'individu, le dispositif sociable qu'il met en place et les postures qu'il adopte. Aujourd'hui la sociabilité est moins pensée comme une structure que comme un espace où se noue un authentique commerce de société. Le travail considérable réalisé par Jean-Pierre Surrault lui donne donc matière à une nouvelle étude qui, une fois les structures d'encadrement mises en évidence dans le présent volume, s'intéresserait à ceux qui les font vivre, les investissent ou s'en détournent. L'auteur l'envisage lui-même en conclusion : « Au terme de notre travail de nouveaux questionnements apparaissent propres à susciter de nouvelles recherches [...] En "amont", à partir du XVIII^e siècle, une étude de la sociologie des confrères gagnerait beaucoup à s'appuyer sur des données généalogiques. Nous l'avons perçu "intuitivement" ».

- 5 Une telle approche mériterait également d'être adoptée pour le dernier chapitre de l'ouvrage qui interroge les liens entre « La sociabilité et la Révolution française ». L'auteur insiste sur la discontinuité, notamment en milieu urbain où le recrutement des confréries est plus populaire que celui des clubs et des sociétés politiques. On n'observe pas de glissement important des unes vers les autres. En revanche, l'implantation des sociétés populaires est importante dans les paroisses vigneronnes. Si les confréries ont

montré leur capacité de résistance au cours du XVIII^e siècle - contrairement à ce qu'on lit encore parfois -, elles n'échappent pas au mouvement général de ralentissement de leur activité, puis de léthargie. La situation est identique pour les loges, ce qui prouve à l'évidence qu'elles se sont épanouies ici comme ailleurs en tant que foyers de sociabilité adaptés à leur environnement : la société de l'Ancien Régime. Jean-Pierre Surrault s'efforce de manière convaincante de souligner la corrélation entre la densité du maillage confraternel issu de la Contre-réforme et le refus de la Constitution civile du clergé notamment dans la vallée de la Creuse où les confréries mariales étaient solidement implantées ou des confins du Bourbonnais à ceux du Poitou dans la zone de forte densité de confréries patronales à reinages, et au-delà avec les manifestations d'adhésion ou de résistances à la Révolution. Au total, cette enquête de terrain exemplaire représente une contribution précieuse à l'étude de la sociabilité dans la France du dernier siècle de l'Ancien Régime.